

École Pierre et Marie Curie
236 route de Vars
16160 Gond-Pontouvre
☎ : 05 45 68 75 99
✉ : ce.0160250k@ac-poitiers.fr

Gond-Pontouvre le
21/10/21

Objet : Compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} Trimestre 2021/2022 du jeudi 21 octobre à 18 heures

Présents :

Mesdames Coutenceau, Arlix, Piet et Monsieur Urty pour les parents d'élèves,
M. Magnanon, Mme Brunet représentants de la municipalité,
Mesdames Gentils, Cheminaud, Dupuis, Gorce, Lecourt, Rossignol, Pascaud, enseignantes,
Monsieur Dupeyrat Jean, Directeur de l'école

Excusés : Monsieur Béja Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Fournié

Le secrétariat est assuré par Mme Rossignol

La séance est ouverte à 18h05.

Monsieur le Directeur remercie les membres du conseil de leur présence.

ORDRE DU JOUR :

En préambule, le Directeur (un membre a été tiré au sort faute de candidats : Mme Piet)

1- Présentation et rôle du conseil d'école :

- Mr Dupeyrat rappelle la composition du Conseil d'école et en présente les membres. Il indique les compétences et domaines d'action du conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tout avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la0 partie pédagogique du projet d'école.
- en fonction de ces éléments, **adopte le projet d'école.**
- donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc prévues par l'article L.216-1 et sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article L.401-4
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires.

2- Point sur les effectifs de l'école :

Effectifs pour la rentrée :

Année 2020-2021

CP : 22

CE1 : 14

Année 2021-2022

CP : 27

CE1 : 20

CE2 : 27
CM1 : 27
CM2 : 34
Total : 2020-2021 = 124

CE2: 13
CM1 : 31
CM2 : 28 dont ULIS : 12
2021-2022 = 119

M. Dupeyrat explique que les prévisions pour l'année scolaire 2022-2023 doivent être données entre le 8 et le 20 novembre 2021 ;

M. Magnanon indique qu'il y a une chute des effectifs dans les différentes écoles du Gond-Pontouvre. La natalité est en baisse sur la commune et il constate qu'un certain nombre d'enfants, résidant sur la commune, n'ont pas été inscrits cette année pour des raisons qu'il ignore.

Mme Arlix demande s'il y a lieu de s'inquiéter pour la rentrée prochaine. M. Dupeyrat lui répond que cela dépendra des consignes académiques.

M. Magnanon dit que le lotissement qui se construit aux Sablons pourrait conduire à de nouvelles inscriptions.

3- Modification et adoption du règlement intérieur :

Le document est modifié au fur et à mesure de sa lecture (actualisation des noms des enseignants et des horaires)

Après relecture collective, le règlement intérieur est approuvé et adopté à l'unanimité par le Conseil d'école.

4- Bilan des exercices PPMS :

- Le premier exercice incendie de l'année a eu lieu le 27 septembre 2021. Le temps d'évacuation a été rapide. C'est un exercice maîtrisé par les enseignants et bien compris par les élèves.
Le prochain exercice sera inopiné sur le temps scolaire ou préparé sur la pause méridienne. Dans ce cas, il sera préparé avec le personnel communal.
- Exercice attentat-intrusion : Il a eu lieu le jeudi 21 octobre en fin de matinée. Un scénario a été mis en place. M. Dupeyrat a déclenché l'alerte par téléphone.
- C'est un exercice qui peut être réalisé soit si une personne se montrant agressive rentre dans l'école, soit si un événement extérieur à l'école nous impose cet exercice.
- Le dispositif prévu vise à protéger les enfants en les cachant dans l'école, puis éventuellement à fuir une fois le danger localisé.
- L'ordre d'évacuation donné par le directeur a été suivi et l'évacuation s'est déroulée dans de bonnes conditions.
- Bilan : La mise à l'abri a été respectée (durée 20 minutes), la porte vitrée au bout d'un couloir permet facilement de voir les enfants. Quelques têtes curieuses apparaissent quand il y a du bruit, 3 portes n'ont pas été fermées, des rideaux n'ont pas pu être baissés (mais ils ne sont pas tous fonctionnels).
- La difficulté réside dans le système d'alerte (appel groupe WhatsApp) et sa diffusion.

Monsieur Dupeyrat rappelle aux élus, les 3 plans du PPMS : Incendie, Attentat/Intrusion et confinement, chacun possédant son propre signal d'alarme et ses lieux de repli.

5- Bilan financier de la coopérative scolaire :

En 2020/2021 la coopérative a géré moins d'argent, du fait du Covid et des périodes de confinement et du fait qu'il a eu moins de sorties scolaires.

La coopérative est affiliée à l'OCCE qui vérifie la comptabilité.

La coopérative a permis :

- divers achats : jeux de cour, achat d'albums, ingrédients pour ateliers cuisine, matériaux projet arts visuels
- goûter de Noël...
- le paiement des licences USEP, de l'affiliation à l'OCCE
- 1 spectacle (« École et cinéma »)

Les recettes principales ont été les cotisations volontaires des parents et les photos de classe.

Cotisation proposée pour l'année : 15€ pour l'année, 20€ par famille

Mme Gorce présente le livre des comptes ainsi que l'ensemble des pièces comptables.

Total des charges : 4008,94€

Total des produits : 4817€

Résultat année 2020-2021 : +808,06€

M. Magnanon en profite pour présenter ce que fait la mairie pour les écoles : budget scolaire, budget transport et classes transplantées, les interventions du CSCS (bibliothèque, informatique, CLAS, études surveillées)...

6- Médiation scolaire :

Un partenariat avec **Oméga** avait été retenu il y a 18 mois par la Municipalité.

Cet organisme prévoyait une formation pour le personnel communal. Cela a été fait cet été.

Pour ce qui est de la formation des enseignants, que la mairie se propose de financer, il faudra qu'un temps de rencontre soit prévu avec M. Béja, l'IEN, afin de voir à quel moment cela pourra se faire.

Cette médiation a été mise en place suite à des difficultés relationnelles croissantes et récurrentes au sein de l'école.

7- Travaux :

- Grilles à vérifier qui ne ferment ou ne s'ouvrent pas.
- Gouttières qui fuient encore
- Fissures sur les bâtiments
- Stores abîmées à changer
- Fenêtres simple vitrage dans la classe de CP de Mme Gentils qui seraient à changer.
- VPI en attente pour la classe de Mme Gentils, le devis a été demandé.
- M. Magnanon signale que la mairie est en train de faire un audit concernant les bâtiments de la commune afin de pouvoir prévoir les travaux à faire.
- Un réaménagement des cours est à prévoir (végétalisation, conservation des arbres...). Une réunion pourrait se tenir rapidement.

7- Projets 2021/2022 :

Classes transplantées prévues du 8 au 15 mai pour la classe de CE1 de Mme Cheminaud et la classe de CE2-

CM1 de Mme Lecourt à Saint-Lary.

- Nature :
 - Projet jardinage pour la classe de CM2 avec les jardins familiaux du Gond-Pontouvre,
 - Projet « Docteur Nature » pour la classe de CE1 avec les compagnons du Végétal,
 - Projet « Curieux de nature » autour de la bio-diversité pour les classes de CP et la classe de CE2/CM1. L'école souhaiterait participer au projet communal « Jardin forêt » avec les compagnons du Végétal.
- PEAC (parcours d'éducation artistique et culturel)
 - avec Angèle Villeneuve, dessinatrice pour la CE2/CM1,
 - Ateliers BD avec Guiddice, dessinateur pour la classe de CE1,
 - Projet patrimoine sur l'habitat pour la classe de CM1-CM2 avec Anne Tabel, intervenante de « pays d'arts et d'histoire »
- Musique :
 - Orgue électro-graphique avec l'école des Acacias pour la classe de CM1-CM2 (projet sur 2 fois 1 journée)
 - Orchestre à l'école (OAE) pour tous les CM1, à raison de 2 heures par semaine avec des instruments à cordes. Un problème d'assurance se pose, puisque la liste des instruments (numéros, valeur...) n'a pas encore été fournie par le Conservatoire. Donc, les enfants ne peuvent pas, pour l'instant, emmener leurs instruments à la maison.
- Les cycles sport se poursuivent (tennis de table, handball, natation, VTT, Voile...)
- Ecole et cinéma pour 4 classes cette année.
- USEP : L'école s'est réaffiliée à l'USEP et compte participer aux rencontres organisées. L'école envisage la possibilité de demander la labellisation : « Génération 2024 » (participation à la semaine olympique en janvier et à la journée olympique en juin)

D'autres projets pourraient venir compléter ce programme.

Questions diverses :

- Protocole sanitaire : Les élèves ne portent plus le masque depuis lundi 18 octobre à l'intérieur des bâtiments.
- Retour sur la semaine de 4 jours : Suivant les professions des parents, les élèves se reposent ou continuent à se lever le mercredi matin. Les enseignantes disent que les enfants trouvent parfois les matinées longues, en particulier les plus petits.
- Les parents élus indiquent qu'ils souhaiteraient créer une adresse mail afin que les autres parents puissent les contacter plus facilement.
- Problèmes récurrents de stationnement pour les parents lors de la pose et de la récupération des enfants. Cela va être signalé au policier municipal.

Date du prochain conseil d'école : Mardi 15 mars 2022 à 18h.

M.Dupeyrat remercie les membres du conseil d'école pour leur participation aux débats et pour la qualité des échanges.

La séance est levée à 19h50.

Diffusion du compte-rendu du conseil d'école : il sera affiché à l'entrée de l'école, et sur le site de l'école.

Une note informera les parents que ce document est à leur disposition sur simple demande auprès des enseignants.

Le Directeur,

La secrétaire de séance,